

**ACTION SYNDICALE COMMUNE  
DEBRAYAGE NATIONAL SFR  
mardi 19 mai 2015**



## Pourquoi débrayer ?

### 1. Pour dire NON ! Aux méthodes de la nouvelle Direction, qui mettent en péril le capital humain de SFR, et peut-être l'entreprise elle-même

*Manque de respect, interventionnisme des Men-in-black d'ALTICE, appauvrissement de SFR, instauration d'une ambiance délétère, réorganisations et reclassements sauvages, stratégies suspectes, réductions inconsidérées des moyens...*

### 2. Parce que le dialogue ne semble pas suffire avec cette nouvelle Direction

*Les salariés en ont fait l'expérience et les fournisseurs les frais...*

*Après quelques mois de transition durant lesquels les organisations syndicales de SFR ont accordé le bénéfice du doute, elles font majoritairement le même constat : le compte n'y est décidément pas !*

*Vos représentants du personnel demandent à avoir la vision globale et non plus fragmentaire des réorganisations, et des reclassements proposés aux salariés impactés, et assigneront SFR au tribunal s'il le faut.*

### 3. Pour appuyer les demandes de vos représentants du personnel :

- L'application de la Convention Collective Nationale des Télécoms (CCNT)
- L'intégration dans l'UES Numéricâble - SFR
- L'ouverture de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)
- L'alignement de la grille salariale (salaire brute) à celle de la SFR Réunion
- La Prime de participation comme dans toutes les entités du Groupe
- La mise en place de l'Epargne Salariale comme dans toutes les entités du Groupe
- La Nomination avant Fin septembre 2015 d'un Nouveau Directeur à Mayotte
- Des Fiches de poste pour chaque collaborateur de la SFR Mayotte
- Un respect dans l'application du projet de restructuration proposé en février 2015

**Alors le 19 Mai sur l'ensemble des sites SFR de Mayotte, de l'Ile de La Réunion, de Paris et de Province**

**Salariés, Managers**

**cessez le travail et rejoignez la mobilisation,  
sur le site de Kawéni II de 8h à 11h !**

# Débrayage, mode d'emploi

? / !

- **Je dois prévenir à l'avance mon manager et ma RH** ⇐ FAUX  
*La CFDT, l'UNSA et la CGT ont informé la Direction de l'organisation d'un débrayage national ce mardi 19 mai. Tout salarié de SFR en CDI, CDD, Contrats pro ou d'apprentissage, est couvert par ce préavis.*
- **Je dois me signaler à mon manager ou ma RH comme gréviste** ⇐ FAUX  
*C'est « à l'employeur » de pointer les salariés grévistes. Cela ne vous interdit pas par politesse ou bienséance d'informer à l'oral votre manager.*
- **Faire grève, « c'est se griller »** ⇐ FAUX  
*Vous n'aviez pas fait grève lors du PDV ? Dommage, vous avez quand même eu 0% cette année, et votre intéressement/participation chute aussi de 40%.  
Et puis rappelons-le, nous avons un accord de garantie d'emploi, donc c'est bien le moment de le faire valoir en étant présent à nos côtés le 19 mai 🚨.*

## Débrayage, les conseils



- **Vous avez une réunion/opération sur l'horaire prévu pour la mobilisation**  
*Prévenez à l'avance son organisateur/demandeur que vous ne pourrez y participer, et demandez-lui le cas échéant de la replannifier.*
- **Je suis en TAD ou en déplacement ce jour là**  
*Idéalement, vous reportez votre TAD ou votre déplacement pour être présent. Autrement, et dans ce cas seulement, vous informez votre manager et votre représentant syndical si vous voulez être comptabilisé.*
- **Je suis manager, cadre au siège, devez-vous débrayer ?**  
*Vous êtes aussi salariés, et comme tous salariés, vous subissez les choix de la nouvelle Direction que vous ne cautionnez pas. Défendre son travail, son équipe, et... son entreprise, c'est aussi, quand la voie du dialogue ne suffit plus, savoir se mobiliser pour dire stop et exiger des améliorations.*
- **Faire grève, est-ce bien raisonnable et responsable ?**  
*Le fait de vous arrêter symboliquement quelques heures ne menacera pas l'avenir de SFR, on ne peut pas en dire autant de certaines décisions prises par la Direction.*